



39^e **CAMPAGNE**
DES RESTOS
DU CŒUR

on compte sur vous.

Cherhe

L'ÉDITO du Président

TENIR.

👉👉 L'inflation n'est plus supportable pour les plus démunis et ceux qui le deviennent malgré eux. Qui aurait pu prévoir une telle hausse aussi rapide et forte du nombre de personnes accueillies dans nos centres d'activités ? Personne, même si nous alertions déjà sur ce risque dès 2022.

Mais ce qui est une réalité, c'est bien la situation que notre pays traverse sans perspective réelle et sérieuse d'une amélioration dans les prochains mois. Nous devons tenir ! C'est le sens de notre engagement ; mais c'est la responsabilité des pouvoirs publics de mieux lutter contre la pauvreté à la racine et faire en sorte que le nombre de personnes qui a besoin des Restos diminue durablement.

Nous ne sommes pas dimensionnés pour accueillir dignement autant de personnes aussi rapidement. Nous devons préserver la qualité de nos actions, rester à l'écoute et conserver ce lien social si essentiel : 8 personnes accueillies sur 10 indiquent que leur venue aux Restos réduit leur sentiment d'isolement. L'aide à la personne doit garder la place importante qu'elle a pu reprendre après la crise sanitaire.

Rappelons ce qui est au cœur du projet des Restos : l'aide alimentaire gratuite, mais également – il suffit de relire nos statuts de 1985 – la contribution à l'insertion économique et sociale des personnes accueillies.

Cette 39e campagne sera une année difficile, nous le savons déjà. La fréquentation de nos lieux d'accueil est restée extrêmement forte tout l'été. Nous allons continuer à répondre à cette urgence, mais en préparant l'avenir. Cette campagne sera donc une année de transition pour garantir la pérennité de notre action : il faudra encore nous adapter et conduire des changements importants vers un barème unique tout au long de l'année, construit autour d'une offre de qualité alimentaire respectueuse des enjeux de transition écologique, et un accompagnement global renforcé pour sortir plus vite de la précarité.

Cette action est rendue possible grâce au formidable investissement des équipes Restos, des 73 000 bénévoles réguliers qui font vivre l'action dans l'ensemble de nos lieux d'accueil. Mais pour tenir, il faut encore renforcer nos équipes, c'est aussi une priorité de cette 39ème campagne. Accueillir, intégrer et former de nouveaux bénévoles,

y compris parmi les personnes accueillies. C'est pour cela que nous demandons aussi depuis des années la mise en place du crédit d'impôt pour les abandons de frais des bénévoles. De nombreuses associations et grands réseaux nous ont rejoint dans ce combat, que nous finirons par gagner !

C'est donc une année charnière, et les défis ne manquent pas. Mais une nouvelle fois, le soutien de nos partenaires et notre mobilisation collective nous permettront de tenir bon et rester à notre mission : être là pour les personnes accueillies.



Patrice Douret,
Président bénévole



38^e CAMPAGNE :

les Restos face à la violence du choc inflationniste

La crise inflationniste a frappé avec une violence inouïe les personnes accueillies. Durant toute la 38^e campagne, les 73 000 bénévoles des Restos du Cœur se sont mobilisés pour faire face à la hausse de fréquentation la plus rapide, la plus massive et la plus brutale de leur histoire.

Une augmentation de fréquentation massive et inédite

Les Restos ont alerté dès le mois de mai 2022 sur les effets de l'inflation, particulièrement forte sur les produits alimentaires. Mais ces effets ont été encore plus durs que les projections les plus alarmistes.

Ainsi, l'an dernier, c'est 1,3 million de personnes qui ont frappé à la porte des Restos et bénéficié d'une aide alimentaire, soit 200 000 personnes de plus que l'année précédente. Et ce sont 171 millions de repas qui ont été distribués, c'est-à-dire près de 30 millions de repas supplémentaires en un an seulement ! Lors de la campagne d'hiver, ce sont 22 % de personnes en plus qui se sont présentées dans nos lieux d'activités (18 % sur toute l'année).

Derrière les chiffres, on retrouve les mêmes visages : les personnes seules et les retraités isolés, les travailleurs précaires, les jeunes, les familles monoparentales et

leurs enfants. Cette année, ce ne sont pas moins de 126 000 bébés de moins de 3 ans qui ont été accueillis par les Restos ! Si tous les profils sont touchés, tous les territoires le sont également. Grandes métropoles, zones périurbaines, territoires ruraux : aucune région n'a l'hiver dernier connu de hausse inférieure à 20 % environ. La très grande précarité augmente elle aussi ; le cap des 2 millions de contacts annuels sur les activités de rue des Restos a été franchi à nouveau, pour la première fois depuis la crise sanitaire.

Une aide alimentaire gratuite, plus indispensable que jamais

La situation des personnes accueillies est aussi de plus en plus difficile. L'aggravation de la pauvreté déjà constatée pendant la crise sanitaire s'est poursuivie : 60 % d'entre elles vivent avec moins de la moitié du seuil de pauvreté (551 euros) et 38 % d'entre elles n'ont plus un euro une fois le loyer et les charges locatives payées.

C'est dire si les arbitrages entre se nourrir, se loger, se déplacer et se chauffer sont devenus impossibles et si la gratuité de l'aide apportée par les Restos est indispensable. Huit personnes accueillies sur dix déclarent pouvoir manger mieux et à leur faim grâce à l'aide apportée par les Restos¹.

Un « effet ciseaux » intenable

Dégradation de la situation financière des personnes, hausse rapide du recours à l'aide alimentaire mais aussi explosion des charges qui pèsent sur les associations, et notamment des coûts d'achats, alors que les Restos achètent près du tiers de ce qu'ils distribuent : cette situation est intenable sur le plan humain, opérationnel et budgétaire. Dès le 15 mai 2022², nous partageons nos inquiétudes : « *L'équilibre économique des associations de solidarité pourrait en être profondément fragilisé, car l'ensemble des sources d'approvisionnement de l'aide alimentaire en France est touché* », écrivait le président des Restos du Cœur, et il appelait à ce que « *le prochain gouvernement anticipe dès à présent cet « effet ciseaux » que ne manqueront pas de connaître les associations de solidarité, c'est-à-dire une augmentation de leurs besoins corrélée à une diminution de leurs ressources.* »

Malheureusement, jusqu'à l'appel lancé le 3 septembre 2023 sur TF1, cette mobilisation à laquelle appelaient les Restos n'a pas eu lieu. Tout au long de l'année, l'association a pourtant multiplié les alertes auprès des pouvoirs publics, au niveau national et au niveau européen, souvent avec ses partenaires : elles n'ont été ni suffisamment entendues, ni suffisamment prises au sérieux. Le Conseil d'administration de l'association nationale a dû se résigner à prendre des mesures difficiles pour réduire l'aide apportée pour la 39^e campagne.

Un crève-cœur pour les Restos, mais une nécessité pour rester présents et continuer à agir auprès de toutes celles et ceux qui comptent sur nous.

Le maintien de l'accompagnement et de l'aide à la personne

Dans ce contexte difficile, les équipes des Restos du Cœur n'ont pas baissé les bras pour accompagner les personnes accueillies dans leur parcours d'insertion. Malgré des hausses de fréquentation inédites dans les 2 333 lieux d'accueil, l'association a réussi à maintenir et même à développer ses actions d'accompagnement. Parce que l'aide des Restos ne se réduira jamais à la seule réponse à l'urgence, l'aide à la personne reste une priorité :

- Le nombre de coins-café au sein des centres, qui avait été réduit pendant la crise sanitaire, a été multiplié par deux en un an, pour atteindre 1 506 espaces d'échanges et de convivialité ;
- La mise en place du Soliguide a permis de référencer l'ensemble des lieux d'accueil des Restos et de développer l'orientation des personnes accueillies ;
- La très grande majorité des associations départementales des Restos a désormais des accords avec les organismes de Sécurité sociale pour permettre à près de 12 300 personnes d'accéder à la santé et à près de 18 000 de faire valoir leurs droits ;
- 5 636 personnes accueillies ont pu partir en vacances grâce à l'action des Restos, soit près de 20 % de plus que l'année précédente et plus de 92 000 personnes (sorties culturelles, activités cinéma) ont bénéficié d'un accès à une offre culturelle.

L'association ne s'est pas résignée lors de cette 38^e campagne si particulière ; mais les enjeux et les difficultés sont encore nombreux pour la campagne à venir.

¹ Utilité sociale de l'aide alimentaire des Restos du Cœur, Juillet 2023.

² « Face à la crise alimentaire, le président des Restos du Cœur sonne l'alerte », Journal du Dimanche, 15 mai 2022.

39^e CAMPAGNE :

de l'urgence à la sortie de la pauvreté

Un appel d'urgence, un besoin de soutien pérenne

Face à la situation inédite rencontrée par l'association, les Restos ont lancé un appel d'urgence le 3 septembre 2023 qui a engendré un formidable élan de générosité et de solidarité. Mais les incertitudes demeurent : quel sera le niveau de fréquentation des lieux d'accueil des Restos cet hiver ? Les premiers signaux sont inquiétants : la barre du million de personnes accueillies l'été a été franchie pour la première fois. Au-delà de la réponse à l'urgence, les Restaurants du Cœur, comme l'ensemble des associations de solidarité dans cette période, ont besoin d'un soutien pérenne. C'est la raison pour laquelle nous en avons appelé à une aide de la France mais aussi de l'Europe, pour nous permettre de répondre autant que possible aux besoins dans les prochaines années.

Or, le soutien public à l'aide alimentaire n'est pas simplement une dépense. Il constitue un investissement social efficace, avec un effet multiplicateur très puissant : 1 euro d'argent public génère 4 euros d'actions et de moyens déployés. Avec 160 euros d'argent public tout confondu (défiscalisation, mises à disposition, subventions...), les Restos assurent en moyenne une aide alimentaire et un accompagnement à une personne tout au long de l'année.

Soutenir la générosité et l'engagement

Cette réponse exige aussi des signaux forts en soutien de la générosité et de l'engagement. Le plafond de la loi Coluche, porté à 1 000 euros durant la crise sanitaire, doit être pérennisé. Son efficacité a été démontrée : il a permis, de multiplier par trois en moins de deux ans le nombre de dons entre 500 et 1000 euros, c'est un vrai catalyseur de générosité ! Il serait incompréhensible que cette disposition ne soit pas maintenue.

Il faut aussi soutenir plus fortement l'engagement en mettant enfin en place le crédit



d'impôt pour les abandons de frais des bénévoles. C'est une mesure juste, nécessaire et attendue par l'ensemble du monde associatif, alors que beaucoup de bénévoles disposent de peu de ressources. La pauvreté ne doit pas constituer un frein à l'engagement, quand on sait que près de 15 % des bénévoles sont également des personnes accueillies.

Dignité de l'accueil et lien social

Le projet des Restos du Cœur est un projet de lien social, de lutte contre les exclusions sous toutes leurs formes et d'insertion durable. La réponse alimentaire n'est pas la seule, elle doit rester une porte d'entrée permettant de lutter contre l'isolement et de favoriser l'inclusion sociale des personnes. C'est là le cœur du projet des Restos : pour 8 personnes accueillies sur 10, la venue aux Restos permet de se sentir moins seules et de discuter avec des bénévoles et d'autres personnes accueillies. Les Restos, ce sont aussi des milliers d'actions d'inclusion sociale qui permettent aux personnes de retrouver confiance et estime d'elles-mêmes : l'an dernier, 9 850 personnes ont pu bénéficier d'une activité coiffure et 108 033 ont eu recours à l'activité vestiaire. Pour être maintenues et renforcées, les Restos doivent être en capacité d'accueillir dignement les personnes, dans des lieux adaptés, pour faire en sorte que le sentiment de honte parfois ressenti lorsque l'on fait appel à l'aide alimentaire laisse la place au partage, à l'estime de soi et à la confiance.

Lutter contre la pauvreté à la racine

Les associations ne sont pas des gestionnaires de la pauvreté. Les Restos du Cœur ne sont ni une délégation de service public,



ni un supplétif de l'Etat. Il revient aux forces politiques du pays de lutter contre la pauvreté à la racine afin de diminuer durablement le recours à l'aide alimentaire. Il n'appartient pas aux Restos d'apporter toutes les réponses, mais d'agir ici et maintenant, en se rappelant cette phrase de Coluche : **« si après ça les gens qui nous gouvernent ne voulaient pas résoudre le problème des gens qui ont faim, c'est eux qui en porteraient la responsabilité. »**

CHIFFRES CLÉS 2022/2023

 **1,3 million**
DE PERSONNES ACCUEILLIES

dont **126 000** bébés
de moins de 3 ans

 **2 333**
LIEUX D'ACCUEIL

 **171 millions**
DE REPAS DISTRIBUÉS

 **2,06 millions**
DE CONTACTS AUPRÈS DES GENS DE LA RUE

 **73 000**
BÉNÉVOLES
+ 25 000 bénévoles occasionnels

1 079 personnes hébergées
en urgence

101 ateliers et chantiers
d'insertion

407 espaces
petite enfance

58 centres
itinérants **896** espaces
livres

2 342 personnes salariées en insertion,
taux de sortie dynamique 51%

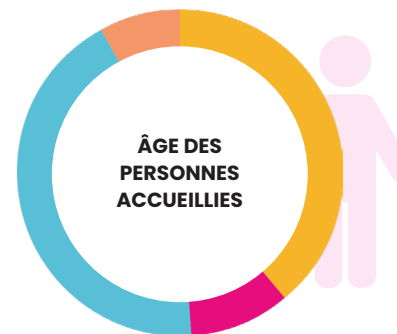
119 522 personnes accueillies sur les
activités estime de soi

17 654 personnes accompagnées
en accès aux droits

4 809 personnes accompagnées
pour l'accès à la justice

6 908 personnes accompagnées
dans leurs recherches d'emploi

5 636 départs en
vacances



ÂGE

Moins de 18 ans
18 - 25 ans
25 - 59 ans
Plus de 60 ans

RÉPARTITION

39% ●
10% ●
43% ●
8% ●

39 % des personnes accueillies sont des mineurs, près de la moitié a moins de **25 ans**.

EMPLOIS

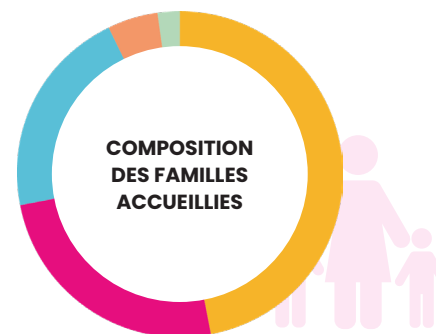
Occupe un emploi
En recherche d'emploi
Étudiants
Retraités et pré-retraités
Inactifs autre que retraités
et étudiants

RÉPARTITION

9% ●
44% ●
12% ●
17% ●
18% ●



SITUATION FACE À L'EMPLOI DES PERSONNES ACCUEILLIES DE PLUS DE 16 ANS



COMPOSITION FAMILIALE

Personnes seules
Familles monoparentales
Couples avec enfants
Couples sans enfants
Ménages complexes*

RÉPARTITION

47% ●
25% ●
21% ●
5% ●
2% ●

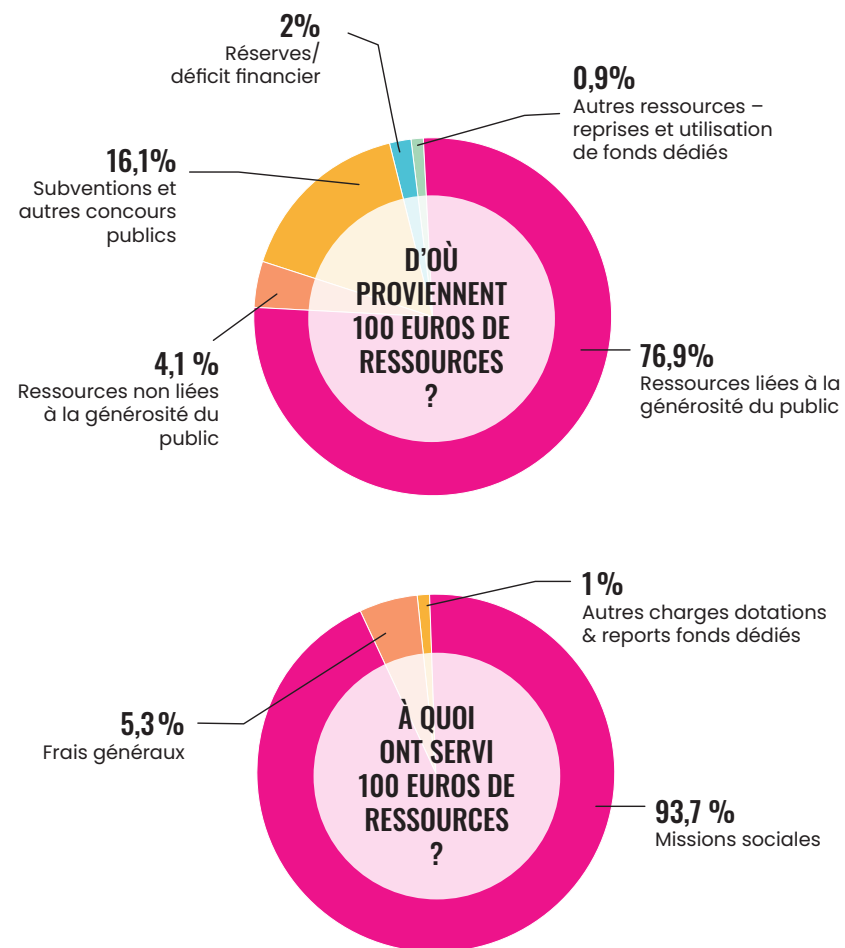
*Ménages complexes : selon l'INSEE, un ménage complexe se définit par rapport aux autres types de ménages. Il s'agit d'un ménage qui n'est pas composé soit d'une seule personne, soit d'une seule famille (un couple sans enfant, un couple avec enfant ou une famille monoparentale). Les ménages complexes sont donc ceux qui comptent plus d'une famille ou plusieurs personnes isolées partageant habituellement le même domicile, ou toute autre combinaison de familles et personnes isolées.

ANNEXE EXPLICATIVE

EN KC	RÉEL 2022-2023	
PRODUITS ET CHARGE	COMBINÉ	dont GP*
Produits liés à la générosité du public	146 440	146 440
Produits non liés à la générosité du public	26 906	
Subventions et autres concours publics	59 707	
Reprises sur provisions et dépréciations	3 012	1 961
Utilisations des fonds dédiés antérieurs	2 934	1 296
PRODUITS PAR ORIGINE	238 999	149 697
Missions sociales	219 832	148 942
Frais de recherche de fonds	8 295	6 002
Frais de fonctionnement	17 564	3 443
Dotations aux provisions et dépréciations	361	
Impôt sur les bénéfices	279	
Reports en fonds dédiés de l'exercice	5 941	3 443
CHARGES PAR DESTINATION	252 272	161 830
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-13 273	- 12 133
INVESTISSEMENTS NETS FINANCÉS PAR DE LA GP		- 12 200
SOLDE GP À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE		33 075
SOLDE GP À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE		8 742
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Combiné	dont GP*
Contributions volontaires liées à la générosité du public	369 065	369 065
Contributions volontaires non liées à la générosité du public	712	
Concours publics en nature	48 116	
PRODUITS PAR ORIGINE	417 893	369 065
Contributions volontaires aux missions sociales	407 919	359 617
Contributions volontaires à la recherche de fonds	2564	2 564
Contributions volontaires au fonctionnement	7 410	6 884
CHARGES PAR DESTINATION	417 893	369 065

* GP : Générosité du Public

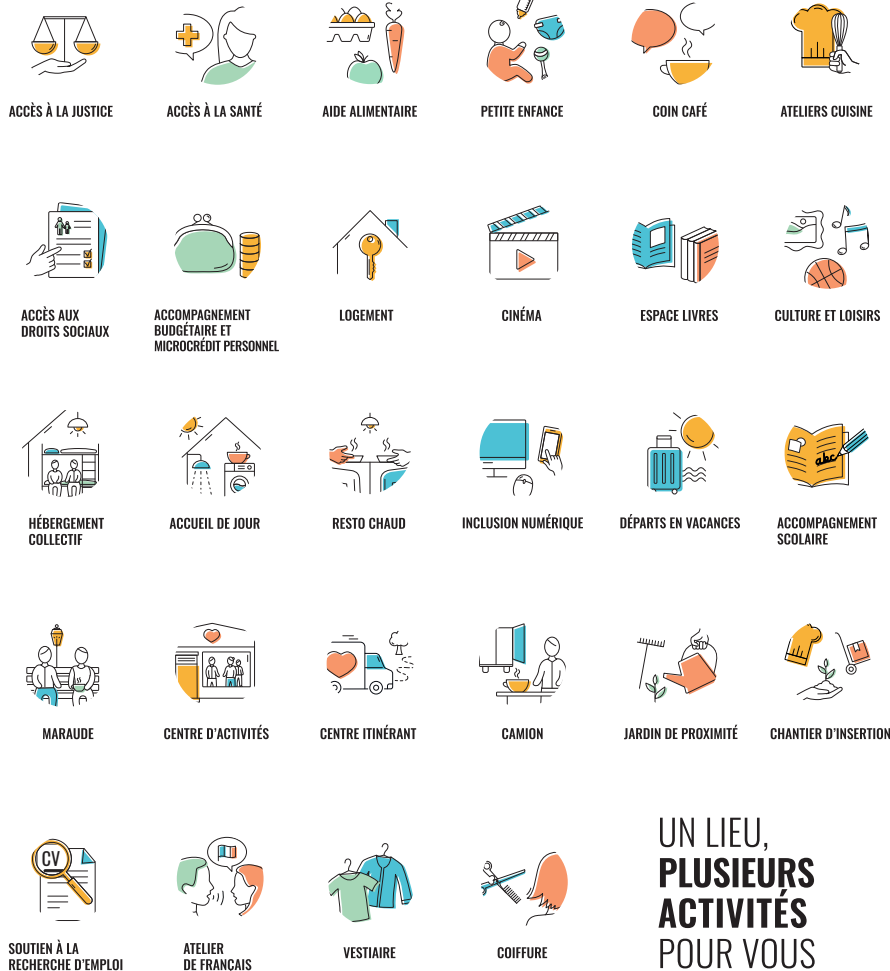
DE L'EMPLOI DES RESSOURCES



Retrouvez le détail de nos comptes dans notre rapport annuel, sur notre site www.restosducoeur.org/noscomptes ou par courrier, sur simple demande aux **Restaurants du Cœur – Service Donateurs – 42 rue de Clichy – 75009 PARIS.**

Activités des RESTOS

La charte BÉNÉVOLES



UN LIEU,
PLUSIEURS
ACTIVITÉS
POUR VOUS
ACCOMPAGNER

- 1 Respect et solidarité envers toutes les personnes démunies
- 2 Bénévolat sans aucun profit direct ou indirect
- 3 Engagement sur une responsabilité acceptée
- 4 Convivialité, esprit d'équipe, rigueur dans l'action
- 5 Indépendance complète à l'égard du politique et du religieux
- 6 Adhésion aux directives nationales et départementales

LES STRUCTURES QUI DÉPENDENT DES RESTAURANTS DU CŒUR

- Centres d'activités fixes et itinérants
- Hébergement et logement
- Camions, bus et maraudes
- Chantiers d'insertion
- Accueil de jour
- Restos Bébés

Nous rappelons que Les Restos s'interdisent et interdisent toute quête d'espèces sur la voie publique.

Organisation & fonctionnement des RESTOS

Les membres de l'Association nationale « Les Restaurants du Cœur » se réunissent une fois par an en **assemblée générale** pour approuver les comptes, le rapport moral et élire le nouveau **Conseil d'administration** (CA). Le CA désigne un bureau comprenant le(la) Président(e), le(la) Trésorier(e), le(la) Secrétaire Général(e), et ses autres membres. Le **Secrétariat général** (SG) a pour mission d'assurer l'animation et la coordination de tous les pôles de l'Association nationale. Il s'assure de l'exécution des décisions du Conseil d'administration et du Bureau, en veillant à ce qu'elles soient appliquées et communiquées. Le SG est animé par une/un Secrétaire général(e), une/un Délégué(e) général(e) et une/un attaché(e) à la Présidence et au Secrétariat général. Le siège social de l'Association nationale est situé à Paris 9e, où sont implantés :

Les pôles support interne

- **Pôle Administratif et Financier** (services compta AN&AD et support aux AD, services contrôle de gestion AN&AD et support aux AD, service support SI GAPP, service support audit, service assurance & baux, service BTS, service étude foncière solidaire, service juridique, service anticipation des crises, service achats indirects & RSE.)
- **Pôle Ressources Humaines** (RH salariés, RH bénévoles AN, conseil AD droit social et RH)
- **Pôle Systèmes d'information** (technologie, data, solutions, missions transverses)

Les pôles des missions sociales :

- **Pôle Alimentaire** (achats-appros, logistique, dons en nature, hygiène-qualité, support aux AD)
- **Pôle Insertion et Accompagnement** (insertion vers le logement et par l'emploi, aide aux gens de la rue, accès aux droits sociaux, à la culture, aux loisirs, aux vacances, à la santé, à la justice, ateliers de français, soutien à la recherche d'emploi, accompagnement budgétaire, scolaire et au numérique)
- **Pôle Bénévolat** (recrutement, suivi du parcours d'engagement, formation, outil de suivi des bénévoles (PARCOEUR), diversification des formes d'engagement)

• **Pôle Animation des Associations Départementales et des Délégations Régionales** (accompagnement des gouvernances et vie associative des AD, animation des Délégations Régionales, administration des projets et activités, support à l'animation et accompagnement AD)

Les pôles tournés vers l'externe :

- **Pôle Ressources** (donateurs, philanthropie, legs donations et assurance-vie, partenariat d'entreprises, manifestations et événements, acquisition et innovation digitale)
- **Pôle Communication** (communication interne, production de contenus, communication numérique, relations presse)
- **Pôle Institutionnel et Stratégique** (relations institutionnelles, Observatoire des Restos, veille stratégique et prospective)
- **Pôle Production de Spectacles** (Enfoirés et autres grands spectacles) : Après deux ans d'absence, les Enfoirés ont retrouvé leur public à l'occasion du spectacle « 2023 Enfoirés un jour, toujours » en janvier dernier. 47 artistes bénévoles ont encore répondu présents et se sont réunis à la Halle Tony Garnier de Lyon, dans une ambiance festive et chaleureuse. Ce spectacle, a permis de réaliser comme chaque année, le CD et DVD des Enfoirés. La diffusion TV du concert a rassemblé plus de 8,1 millions de téléspectateurs. L'édition 2024 aura lieu du 17 au 22 janvier à Arkéa Arena Bordeaux. Retrouvez toutes les actualités des Enfoirés sur www.enfoires.fr
- **112 associations départementales** présentes sur tout le territoire sont liées à l'Association nationale par un contrat d'agrément et fonctionnent sur le même principe (AG, CA, bureau, etc.).

• **11 délégations régionales** qui participent à l'animation des Associations départementales et sont des services de proximité de l'Association nationale.

Composition du Conseil d'administration de l'Association nationale

Entièrement bénévoles :

AROUD Yves	HUGON Marie-France
BOUGERE Claude	JOLY Bruno
(Secrétaire Générale)	LE CALLET Christian
BOUR Antoine	LE FRANÇOIS Brigitte
CASADEBAIG François	MAGNON-PUJO Bertrand
COTTON Roland	MERILLON Yves
DOURET Patrice	PROT Jean-Marc
(Président)	RAVEL Daniel
EVEZARD Alain	RICHARD Jean-Michel
FEIGE Sylvie	(Trésorier National)
GOURHAN Fabrice	ROUET Alain
GRIFFON Jean-Michel	SAULLIER Dany
GUTH Richard	SPILLIAERT Sophie
	VANHOESERLANDE Michel

Comment aider les RESTOS ?

En donnant de son temps

Les personnes qui se proposent de rejoindre les 73 000 bénévoles et 25 000 bénévoles ponctuels des Restos du Cœur peuvent apporter leur aide au niveau départemental ou national : distribution alimentaire, aide à la personne, maraudes, mais aussi aide administrative, logistique, comptable, informatique, etc.

www.restosducoeur.org/devenir-benevole

En effectuant un don

Sur internet, effectuez un don en ligne sécurisé ou mettez en place un prélèvement automatique en vous connectant sur :

dons.restosducoeur.org

Par courrier, envoyez un chèque à l'ordre des Restaurants du Cœur :
Les Restaurants du Cœur
42, rue de Clichy – 75009 Paris

Par SMS, envoyez « don » au 9 24 24* pour faire un don de 5€.

Dons IFI : pour soutenir l'insertion dans les ateliers et chantiers d'Insertion.

En collectant les dons

Vous pouvez collecter des dons pour les Restos à l'occasion d'un événement personnel, d'un projet particulier ou d'un défi sportif :

Créez votre page de collecte en ligne sur notre site dédié :

www.cagnotte-solidaire.restosducoeur.org

* L'envoi du SMS est gratuit, seul le montant du don sera reporté sur votre facture mobile ou déduit de votre compte prépayé. Le montant sera ensuite reversé directement aux Restos du Cœur.

Collectez directement votre cagnotte solidaire sur Facebook en choisissant les Restaurants du Cœur. Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter le service donateurs :

01 53 32 23 27

service.donateurs@restosducoeur.org

Ceux qui souhaitent faire un **don en nature** (moyens logistiques, prêts de locaux, denrées alimentaires, mobilier, etc.) peuvent prendre contact avec les Restos du Cœur de leur département.

En devenant entreprise mécène

Dons en nature, en numéraire, dons de compétences, aide à l'insertion... Les entreprises aussi aident les Restos du Cœur.

partenariats@restosducoeur.org

www.restosducoeur.org/devenir-partenaire

Legs, donations et assurances-vie

Les Restos du Cœur, reconnus d'utilité publique, peuvent recevoir en exonération totale de droits de succession, des legs par testaments, des donations par actes notariés ou des capitaux d'assurance-vie dont les Restos sont institués bénéficiaires.

servicelegs@restosducoeur.org

La loi Coluche

Les dons financiers aux Restos permettent de bénéficier d'une réduction d'impôts. Pour les particuliers, la déduction fiscale est de 75 % du montant du don jusqu'à 1 000 euros. Au-delà, et dans la limite de 20 % des revenus imposables, la réduction est encore de 66 %. Pour les entreprises assujetties à l'impôt sur les revenus ou à l'impôt sur les sociétés, la déduction fiscale est égale à 60 % du montant des dons pris dans la limite de cinq pour mille du chiffre d'affaires.

CONTACTS PRESSE & COMMUNICATION

Tél : 01 53 32 23 14

communication@restosducoeur.org
presse@restosducoeur.org

POUR NOUS SOUTENIR

Adressez vos dons par courrier :
Restaurants du Cœur,
42, rue de Clichy – 75009 Paris
en ligne sur notre site :
www.restosducoeur.org

PRINCIPAUX MÉCÈNES

Carrefour et sa Fondation – Danone –
Fondation CMA CGM – Fondation Crédit
Mutuel Alliance Fédérale – LIDL – MACIF –
PATHE – Pocket – Sodexo Stop Hunger



Avec le soutien du FSE +
(Soutien européen à l'aide
alimentaire)



39^e CAMPAGNE
DES RESTOS
DU CŒUR



© Gaston BERGERET

